

RECONNAISSANCE ACADEMIQUE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE

Dans le cadre de la mobilité Erasmus+, la **reconnaissance académique** de votre séjour d'études à l'étranger est une priorité, garantie par les règles du programme Erasmus+ et par les engagements de votre université.

Le contrat pédagogique : un cadre de référence

Avant votre départ, vous avez établi un **contrat pédagogique (Learning Agreement)** en concertation avec votre coordinateur pédagogique et l'établissement d'accueil. Ce document précise :

- les **cours que vous suivrez à l'étranger**,
- le **nombre de crédits ECTS** associés à chaque unité d'enseignement.

Ce contrat a une valeur **contractuelle** : il engage les deux établissements à reconnaître les enseignements suivis et validés à l'étranger, tant que vous respectez le contenu approuvé.

Les crédits ECTS : un système européen harmonisé

Les **crédits ECTS** (European Credit Transfer and Accumulation System) mesurent la **charge de travail** nécessaire pour valider une unité d'enseignement (cours, travaux dirigés, projets, examens, travail personnel, etc.).

- Une **année universitaire complète** correspond à **60 crédits**, soit **30 crédits par semestre**.
- Chaque cours suivi à l'étranger est associé à un nombre de crédits ECTS, qui seront **transférés et intégrés dans votre cursus à l'UPJV**, sous réserve de validation.
- Une **échelle de notation ECTS** (de A à E pour la réussite, F et FX pour l'échec) a été mise au point afin de permet de faciliter la lecture et l'interprétation des résultats obtenus dans les établissements partenaires à l'étranger. Son application reste à l'appréciation de chaque composante de l'UPJV.

La définition européenne de l'échelle de notation ECTS

Note ECTS	% d'étudiants (*)	Correspondance	Définition
A	10	EXCELLENT	Résultats remarquables, avec seulement quelques insuffisances mineures
B	25	TRES BIEN	Résultats supérieurs à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances
C	30	BIEN	Généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables
D	25	SATISFAISANT	Travail honnête, mais comportant des lacunes importantes
E	10	PASSABLE	Les résultats satisfont aux critères minimaux
Fx	-	INSUFFISANT	Un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit
F	-	INSUFFISANT	Un travail supplémentaire considérable est nécessaire